

« LES JEUNES FACE AUX ENJEUX ELECTORAUX. »

Introduction

Dans le cadre de ses activités de promotion du dialogue et de prévention des conflits, le Projet jeunesse de Search for Common Ground a organisé des journées de réflexion sur le thème « **Les jeunes face aux enjeux électoraux** » en date du 21 et 22 mars 2002 au Centre de Perfectionnement et de Formation en cours d'Emploi.

Etant donné les divergences de vue sur les questions de transition politique en général et sur le mode électoral en particulier, ces journées avaient pour objectifs spécifiques d'encourager le dialogue et de prévenir les violences .

Les participants à ces journées étaient des jeunes issus des associations de divers horizons de Bujumbura et certains acteurs politiques.

Nous saisissons l'opportunité pour exprimer notre gratitude envers toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de ces échanges en particulier les modérateurs qui, malgré leurs multiples occupations, ont bien voulu apporter leur pierre à l'édifice.

JOURNEE DE VENDREDI 21MARS 2003.

Cette journée a débuté par l'accueil, l'installation et la présentation des participants et invités. Ensuite, le Directeur du Projet Jeunesse, Monsieur Emmanuel BULAMATARI a prononcé un mot de bienvenue aux invités et aux participants qui ont répondu massivement à l'invitation. Il a aussi présenté Search for Common Ground en général et le Projet Jeunesse en particulier en insistant surtout sur le pourquoi de l'organisation de ces deux journées.

Après cette introduction, Monsieur Louis-Marie NINDORERA de Law Group Burundi a présenté son sujet « **Le choix, l'engagement politique et le respect des droits de l'homme.** »

Par la méthode participative, il s'agissait de restituer ensemble avec les participants le processus de mise en place d'une société et d'un Etat de droit. Comment l'on passe d'une société primaire à un Etat de droit. Ils ont également donné des exemples d'intérêts communs,

des droits fondamentaux de la personne humaine, des exemples d'intérêts divergents menant aux conflits ...

Pour faire face à ces problèmes, la mise en place d'un système consensuel permettant de vivre en harmonie et régler les différends éventuels est nécessaire et est possible à travers le dialogue, le partage équitable des profits en usant des moyens légaux et pacifiques.

Lors des échanges, une question était posée comme suit : « **Quelles sont les considérations à prendre en compte pour faire un bon choix, un bon engagement politique ?** »

En réponse à la question, les participants ont constaté amèrement que la situation économique et matérielle désastreuse qui prévaut pousse plusieurs individus à adhérer et à s'engager dans des partis politiques sans considération aucune. Aussi, des fois ils regardent et cèdent aux manipulations des gens sans considérer leurs idées et/ou projets de société.

Toutefois, d'après plusieurs participants quelques considérations sont à prendre en compte avant de s'engager :

- Le programme du parti et son projet de société
- L'histoire du parti, ce qu'il a déjà réalisé depuis qu'il existe.
- Ne pas se fier au présent mais penser à l'avenir, viser le long terme et le réalisable.
- Analyser et comprendre les statuts de ce parti ainsi que les qualités du chef de ce parti.
- Considérer non seulement ce qu'on va gagner mais se questionner sur sa contribution personnelle tenant compte du projet de société du parti.

En bref, il s'avère nécessaire d'enseigner les jeunes pour faire face à leur ignorance politique afin qu'ils choisissent en connaissance de cause et d'éviter de retomber dans les manipulations politiciennes.

Le deuxième exposé intitulé « **Droits et devoirs de l'électorat dans une gouvernance démocratique** » a été donné par Monsieur Pierre Antoine LOUIS, Expert International du Projet d'Appui au Programme National de Gouvernance Démocratique du PNUD.

Il a commencé par rappeler la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les Pactes et Conventions Internationaux reprenant les droits civils et politiques dans lesquels nous avons le droit de vote.

En effet, dans l'exercice du droit de vote, le citoyen devrait s'informer sur l'enjeu des élections, les programmes des candidats et toute information susceptible de lui faciliter la tâche de voter.

Pour lui, « **le devoir de voter implique aussi le droit de s'abstenir de voter.** ». Il a aussi insisté sur les droits et les devoirs de l'électorat.

Pour terminer, des questions lui ont été posées et la plupart revenait sur **le système électoral** idéal, la validité aujourd'hui de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme vu les bavures faites ici et là.

Dans l'après-midi, on est passé aux travaux en commissions et quatre groupes ont été formés. Il s'agissait de répondre à des questions concernant la loi sur les conditions de recrutement des membres des partis politiques, le financement de ceux-ci, les principaux actes ou attitudes à interdire aux partis politiques durant leur campagne électorale, les indicateurs qui montrent que les élections ont été libres, pluralistes, justes et équitables ainsi que les conditions à remplir pour organiser des élections libres, pluralistes, justes et équitables.

Comme conditions de recrutement, les participants ont émis :

- être de nationalité burundaise
 - avoir un minimum d'âge révolu (=+18ans)
 - représentativité de toutes les ethnies, genres, régions, etc.
 - avoir une bonne conduite, vie et mœurs
- l- a personne à recruter ne doit pas faire objet de poursuite judiciaire.

Les financements des partis proviendraient des cotisations des membres, des bailleurs de fonds, des dons ou legs, des subventions du gouvernement surtout lors de la campagne électorale.

Au sujet des principaux actes ou attitudes à interdire aux partis politiques pendant leurs campagnes électorales, les participants ont déploré :

- les meetings non autorisés, illégaux
- l'utilisation de mots ou de slogans diffamatoires ou divisionnistes

- les attitudes à caractère génocidaire
- la violation des statuts pour la campagne électorale.

Pour les indicateurs montrant que les élections ont été libres, pluralistes justes et équitables, les participants ont signalé entre autres :

- le respect du système politique élu par les citoyens
- l'acceptation de la défaite par les vaincus et l'appel à leurs militants au respect des institutions.
- proclamation des résultats des urnes dans les délais convenus conformément à la loi électorale.
- le dénombrement correct des voix
- la liberté dans l'exercice du droit de vote

Quant aux conditions à remplir pour organiser des élections libres, pluralistes, justes et équitables, les participants se sont entendus sur ce qui suit :

- la mise en place d'une commission indépendante mixte chargée de préparer et d'assurer le suivi des élections dans l'intérêt général.
- la loi électorale structurée, concise et claire afin de pallier aux difficultés d'interprétation dans l'exercice du droit politique du citoyen.
- respecter le droit de toute personne en âge d'élire et/ou de se faire élire (chance égale à tous les candidats d'accéder aux médias par ex.)
- les candidats à la magistrature suprême doivent bénéficier des mêmes avantages pendant la campagne
- nécessité des observateurs indépendants (locaux et internationaux)

JOURNEE DE SAMEDI 22 MARS 2003

La journée a débuté un peu tardivement à cause de la pluie matinale qui a empêché les participants d'arriver à temps. Après les salutations d'usage, le Directeur du Projet Jeunesse a

présenté Monsieur Eugène NINDORERA, orateur du jour à travers son exposé intitulé : « **Problématiques liées à la mobilisation pré-électorale : quelles attitudes faut-il adopter ?** »

Ce thème a été subdivisé en 4 principaux sous-thèmes à savoir :

1. Généralités sur les élections
2. Les élections au Burundi en 1993
3. Les élections dans l' Accord d' ARUSHA
4. Les jeunes face aux enjeux électoraux.

C'est un exposé qui a retenu l'attention de tous les participants puisqu'il reprenait presque intégralement le thème principal des deux journées de réflexion. Après avoir exposé le déroulement des élections de 1993, l'orateur du jour est passé aux élections qui se sont déroulées à ARUSHA lors du protocole d'accord. Ensuite, le quatrième point concernait les jeunes face aux enjeux électoraux. Il a été noté que la jeunesse est un électorat fort sollicité car elle est nombreuse, forte, dynamique, énergique et ambitieuse par rapport aux adultes. Néanmoins ils sont les plus exposés à la manipulation politicienne. Ceci s'est observé pendant la crise d'Octobre 1993 surtout à Bujumbura lors des villes mortes, des pillages et destructions dans les quartiers. Et dans ces tâches ignobles, les adultes ne faisaient que les assister de très loin.

C'est pourquoi un débat entre les jeunes sur les options et la participation populaire en période démocratique s'avère très indispensable afin de faire face aux dangers d'une mauvaise mobilisation lors de la campagne pré-électorale. La jeunesse doit s'impliquer davantage pour un avenir meilleur car c'est le Burundi de demain.

Signalons à toutes fins utiles la présence de Monsieur Alphonse RUGAMBARARA, Président du Parti INKINZO, qui a pu compléter l'exposé de Monsieur Eugène. Il a insisté sur le déroulement des faits et la nature des conflits depuis la période coloniale. Il a également aidé dans la rubrique des échanges puisque des questions lui étaient adressées personnellement en tant qu'acteur politique et signataire de l'accord d'ARUSHA.

Dans les échanges, plusieurs questions revenaient sur l'accord d'ARUSHA qui reste encore obscur pour la plupart des jeunes, le processus électoral après l'accord, le non respect de cet accord, etc.

Les participants ont émis aussi des observations après l'exposé. En effet, il faut que les politiciens s'entendent sur leurs problèmes et en finissent par un compromis au lieu de manipuler les jeunes pour atteindre leurs objectifs personnels.

La dernière question qui a été posée après ces deux journées de réflexion était la suivante :
« Quelles attitudes faut-il adopter ? »

Les participants y ont répondu personnellement sur une feuille de papier et ont émis les avis suivants :

- analyser de façon critique et prudente les programmes et les projets de société des partis politiques avant d'adhérer au lieu d'être de petits jeunes corrompus.
- s'investir efficacement contre l'impunité et le génocide, avoir un esprit de discernement et de patriotisme en mettant en avant le respect des droits de l'homme.
- se doter d'un idéal pour le respect scrupuleux des valeurs intrinsèques d'un démocrate et être actif pour le retour à la paix.
- dépasser leurs différences, faire face aux spéculateurs politiques voulant aboutir à leurs intérêts égoïstes et combattre la discrimination sous toutes ses formes.
- être des gens dont les idées ne se basent pas sur l'ethnie, les régions, le genre, etc. mais sur l'intérêt général de la nation burundaise.
- éviter d'être à la remorque des politiciens menant à des destinations inconnues
- penser, réfléchir et faire un bon choix pour ne pas tomber dans les pièges des politiciens.
- confronter les programmes des partis politiques entre eux d'une part et avec ce qu'on souhaite que la société soit pour l'avenir et savoir lire entre les lignes dans le discours des politiciens.
- interroger le passé afin d'éliminer les préjugés hérités des démagogues.

- se mettre ensemble et définir les bonnes orientations qui doivent guider le pays et ses habitants.
- prêcher l'édification d'un état de droit et rompre avec l'injustice et ses méfaits.
- entreprendre des projets sérieux pour la société au lieu de se laisser distraire par les spéculations politiciennes.
- réclamer à ce que tous les jeunes soient instruits.

Conclusion

Dans l'optique d'offrir des cadres d'échanges et de dialogue au plus grand nombre sur les élections, d'autres journées ont été sollicitées. Etant donné l'étendu de la tâche dans ce domaine, nous encourageons toute organisation nationale ou internationale à prendre le relais où c'est possible.

Le projet Jeunesse se propose d'initier, dans la mesure de ses moyens, quelques échanges sur les enjeux de la transition à Bujumbura, Ngozi et Ruyigi.

Signalons à toute fins utiles, la présence de plusieurs membres des média (Radio et Télévision Nationale, Studio Ijambo et Radio Isanganiro) qui a permis d'étendre le cercle des échanges avec deux reportages aux journaux télévisés (français et kirundi) ; deux reportages de journaux radiophoniques, quatre émissions radios et une émission télévisée.

Nous terminons en remerciant tous les participants pour leur disponibilité, leur esprit de tolérance et d'écoute qui a facilité la bonne tenue des échanges.

Grand merci aussi au travail remarquable de Judith, Claver, Sylvère----- et Léonard (Projet Jeunesse).

